

Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère professionnel «Comptabilité Contrôle Audit M2 »

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Audit financier et éthique professionnelle 2	09H00	02 :00
	Commissariat aux comptes et aux apports	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Finance Internationale	09H00	02 :00
	Consolidation des états financiers	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Droit pénal des affaires	09H00	02 :00
	Stratégie d'entreprise	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Fiscalité internationale	09H00	02 :00
	Contrôle et contentieux en Matière fiscale	12H00	02 :00

N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.
2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).
3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.
4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)

*Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère professionnel E- Management M2*

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Développement des Aptitudes Managériales	09H00	02 :00
	E- Marketing	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Management et contrôle de gestion Stratégique	09H00	02 :00
	Anglais des Affaires	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Gestion de projets	09H00	02 :00
	Introduction au logiciel (SPSS)	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Méthodologie de Recherche	09H00	02 :00
	E- GRH	12H00	02 :00
Vendredi 08/02/2019	Financement de la nouvelle économie	09H00	02 :00
	Management des hommes et des équipes	12H00	02 :00

*N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.
2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).
3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.
4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)*

*Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère professionnel (PMF) M 2*

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Analyse boursière en salle de marché	09H00	02 :00
	Mesure et Analyse des performances de portefeuilles	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Risques des marchés financiers	09H00	02 :00
	Finance comportementale	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Microstructure des marchés financiers	09H00	02 :00
	Gestion Bancaire	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Analyse des Institutions financières	09H00	02 :00

*N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.
2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).
3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.
4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)*

*Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère professionnel G. A. R (M2)*

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Entreprise et risk management	09H00	02 :00
	Gestion des risques en assurance	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Contrôle de gestion Bancaire	09H00	02 :00
	Gestion des risques Assurables	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Gestion du risque client	09H00	02 :00
	Fonctionnement et organisation des assurances	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Gestion des risques bancaires	09H00	02 :00
	Audit des institutions financières	12H00	02 :00
Vendredi 08/02/2019	Audit financier et opérationnel	09H00	02 :00

*N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.
2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).
3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.
4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)*

Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère professionnel «Management des ressources humaines M2 »

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Knowledge management	09H00	02 :00
	Gestion internationale des ressources humaines	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Relations professionnelles et dialogue social	09H00	02 :00
	Coaching	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Droit de la sécurité sociale	09H00	02 :00
	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Gestion des conflits et Négociation	09H00	02 :00
	Séminaire de Méthodologie	12H00	02 :00
Vendredi 08/02/2019	Systemes d'Information en Ressources Humaines	09H00	02 :00
	Anglais	12H00	02 :00
Lundi 11/02/2019	Santé, bien être et stress au travail	09H00	02 :00

N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.

2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).

3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.

4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)

Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère de Recherche « Management et stratégie des organisations
M2 »

Journée & Date	Matière	Horaire	Durée
Lundi 04/02/2019	Analyse de Données Quantitatives	09H00	02 :00
	International Business	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Recherches en Management public	09H00	02 :00
	Anglais appliqué	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Contrôle de Gestion Approfondi	09H00	02 :00
	Recherches en Management Stratégique	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Management des Connaissances	09H00	02 :00
	Management des Systèmes d'information	12H00	02 :00
Vendredi 08/02/2019	Analyse de Données Qualitatives	09H00	02 :00

N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.

2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).

3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.

4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)

Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère professionnel «Ingénierie et Analyse Economique M2»

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Techniques de Nettoyage de données	09H00	02 :00
	Data Mining et Statistique Décisionnelle	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	politiques Economiques et Analyse de la conjoncture	09H00	02 :00
	Econométrie des Variables Qualitatives	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Risk Management Quantitatif	09H00	02 :00
	Statistique Appliquées Traitement des Données d'enquêtes sous STATA	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Analyse des données avancée	09H00	02 :00
	Introduction au SAS	12H00	02 :00

N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.
2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).
3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.
4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)

*Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère de recherche Finance «M2 »*

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Finance comportementale	09H00	02 :00
	Décision et optimisation	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Advanced corporate Governance	09H00	02 :00
	Empirical research in finance	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Finance Islamique	09H00	02 :00
	Anglais des affaires	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Equations Structurelles	09H00	02 :00

N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.

2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).

3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.

4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)

*Calendrier des examens - session Contrôle 2018
Mastère de recherche «Economie du développement régional M2 »*

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Economie Spatiale	09H00	02 :00
	Politiques publiques et Développement Territorial	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Economie du Développement Rural	09H00	02 :00
	Choix de localisation et Dynamique s Régionales	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Techniques de Communication	09H00	02 :00
	Finances publiques : Aspects national et local	12H00	02 :00
Jeudi 07/02/2019	Anglais Spécialisé III	09H00	02 :00
	Econométrie spatiale	12H00	02 :00
Vendredi 08/02/2019	Méthodologie et Evaluation des projets Développement régionales	09H00	02 :00
	Mondialisation et Développement Durable	12H00	02 :00
Mardi 12/02/2019	Séminaire de recherche (EXAMEN ORAL)	09H00	

qui ne présente pas la C1V, il est pas autorisé à passer l'examen.

2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).

3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.

4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)

Calendrier des examens - session Contrôle 2019
Mastère de recherche « Macroéconomie et Finance Internationale M2 »

<i>Journée & Date</i>	<i>Matière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Durée</i>
Lundi 04/02/2019	Macroéconométrie et dynamique macroéconomique	09H00	02 :00
	Macroéconomie de court terme	12H00	02 :00
Mardi 05/02/2019	Gouvernance de la mondialisation	09H00	02 :00
	Econométrie des marchés financiers	12H00	02 :00
Mercredi 06/02/2019	Anglais économique	09H00	02 :00
	Crises financières internationales	12H00	02 :00
Mardi 12/02/2019	Séminaire de recherche (EXAMEN ORAL)	09H00	

N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.
2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).
3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.
4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)

N. B: 1/ Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription d'étudiant avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen.
2/ Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister).
3/ Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn.
4/ Toute absence est assimilée, à une note équivalence à zéro sur vingt quelque soit la motif (un certificat médicale n'élimine pas la note zero)